

# JUSTIFICATIFS ET PIÈCES COMPTABLES

## MODE D'EMPLOI

Afin de faciliter la rédaction et l'étude de votre bilan financier, munissez-vous des factures liées aux dépenses effectuées. Concernant les achats, seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action sont pris en compte ; les investissements matériels durables étant exclus d'une prise en charge au titre du dispositif.

Poste de dépenses	Détails de la dépense	Magasins ou Prestataires	Montants TTC
Alimentation	Goûter (gâteaux et boissons)	Epicerie <sup>1</sup>	20,95 €
Alimentation	Boissons du repas du 1 <sup>er</sup> mai	Distributeur-négociant	150,00 €
		<b>Total alimentation</b> <sup>2</sup>	170,95 €
Affiches, tracts	Impression de 100 affiches	Imprimerie	79,00 €
	Impression de 500 tracts	Reprographie	48,00 €
		<b>Total affiches, tracts</b>	127,00 €

<sup>1</sup> Lister toutes les factures, une par une, par type de dépenses (comme dans l'exemple ci-dessus). Joindre une copie de l'ensemble des factures au dossier (coller vos factures sur une feuille A4).

<sup>2</sup> Faire le total pour chaque poste de dépenses et reporter les totaux dans le budget réalisé (page suivante).

Poste de dépenses	Détails de la dépense	Magasins ou Prestataires	Montant TTC
Alimentation	Boisson et alimentation buvette	Leclerc	218,76€
Alimentation	Repas des bénévoles	Leclerc	39,60€
Alimentation	Repas des bénévoles	Leclerc	17,50€
Alimentation	Chocolats chasse aux œufs	Lidl	158,08 €
Alimentation	Chocolats chasse aux œufs	Aldi	55,99€
		<b>Total Alimentation :</b>	<b>489,93€</b>
Matériel	Trousse de secours (pansement, antiseptique) + lingette démaquillante pour l'atelier maquillage enfant	Leclerc	11,86€
Matériel	Kermesse : caisse de rangement	Action	5,95€
Matériel	Kermesse : canne pour pêche aux canards	Initiatives.fr	18,80€
Matériel	Kermesse + Buvette : gobelets, assiettes et ballons	Gifi	11,66€
Matériel	Ateliers panier de pâques + décoration + jeux kermesse + matériel buvette (sac poubelle, gants, produits nettoyant, nappe..)	Action	75,48€
		<b>Total Matériel :</b>	<b>123,75</b>
Animation	Location Structures gonflables	Association ASJS	250€
Animation	Atelier Bombes à graine de prairie fleurie	Association Astuce	150€

		<b>Total Animation :</b>	<b>400 €</b>
Communication	Impression 10 affiches A2 + 2500 flyers	Imprimerie européenne	101,68€
Communication	Impression 30 Affiches petit format	Rapid flyer	37,20€
Communication	Impression 1000 flyers + 10 affiches format A2 supplémentaires	Rapid Flyer	140,40€
Communication	Publicité Facebook	Facebook	20€
		<b>Total Communication :</b>	<b>299,28€</b>

<b>BUDGET REALISE AU BILAN</b> <sup>1</sup>			Date : ..... 21/04/2025		
INTITULE DE L'ACTION : Chasse aux œufs au parc du nouveau monde					
<b>DEPENSES</b> <sup>2</sup>	Projet	Bilan	<b>RECETTES</b>	Projet	Bilan
Frais de location			Autofinancement		
Location de château Gonflable	250€	250€	Comité de Quartier de l'Hommelet	245€	74€
Frais de transport	20€	0€	Participation des personnes		
			Inscription à la chasse (2€/enfants)	200€	236€
Boissons et alimentation					
Chocolats	245€	214€			
Boisson et alimentation buvette	347€	219€			
Repas des bénévoles	0€	57€	Autres financements		
Achat de fournitures					
Fourniture atelier, décoration, buvette, kermesse	155€	124€			
Assurance					
Tracts, affiches	178€	299€			
			Aide demandée au PIC	1000€	1000€
Taxes (SACEM)					
Divers					
Animation jeux traditionnels	250€	0€			
Atelier bombes à graine	0€	150€			
Personnel bénévole			Bénévolat		
5 bénévoles *20h*11,65€/h	1160€	1160€	5 bénévoles *20h*11,65€/h	1160€	1160€

En utilisant le dispositif du PIC, le demandeur et les porteurs de projets acceptent que leur dossier soit diffusé publiquement sur la plateforme La FABRIQUE (<https://lafabrique.ville-roubaix.fr/>), de manière anonyme pour les personnes physiques qu'ils y ont identifiées, en reconnaissant être seuls responsables de son contenu et des conséquences de sa diffusion.

<b>SOUS-TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>2605€</b>	<b>2 470€</b>			
Financement d'un autre projet					
<b>Total</b>	<b>2605€</b>	<b>2 470€</b>	<b>Total</b>	<b>2605€</b>	<b>2 470€</b>

<sup>1</sup> Ne pas inscrire les centimes. Faire l'arrondi à l'euro supérieur ou inférieur selon l'unité la plus proche.

<sup>2</sup> Joindre impérativement les copies des factures, facturettes et tickets de caisse. Conserver vos originaux pour vos dossiers comptables et tout contrôle éventuel.